



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Port, le 2 septembre 2026

Le Port poursuit sa transformation

Réuni mardi 1er septembre 2026 sous la présidence du maire Olivier Hoarau, le Conseil municipal du Port a examiné une dizaine de dossiers structurants pour la collectivité.

3,3 M€ pour accompagner les projets du territoire

Le Conseil municipal a validé le partenariat entre le Département de La Réunion, la Ville du Port et le CCAS dans le cadre du Pacte Département et Territoires (PDT). Jusqu'en 2028, 20 projets bénéficieront d'une enveloppe de plus de 3,3 M€.

Les projets portent notamment sur les espaces culturels et de proximité, l'extension du cimetière marin, les économies d'énergie, mais aussi sur le sport, l'éducation, l'accompagnement des personnes âgées et des jeunes.

Centre-ville : une attractivité renforcée

Les élus ont approuvé le compte rendu annuel du Programme de renouvellement urbain (PRU) du centre-ville, qui comprend notamment l'aménagement des abords du Marché Couvert, la ZAC Mail de l'Océan et le RHI Multi-sites.

« Le choix de densifier la population au centre-ville est un pari audacieux réussi », souligne Olivier Hoarau. Nouvelles enseignes et baisse de la vacance commerciale témoignent du dynamisme retrouvé du cœur de ville, récemment récompensé par l'association Centre-Ville en mouvement, qui a décerné à la Ville du Port un « Coquelicot d'or ».

La Ville pérennise les activités de la Base Nautique

Le Conseil municipal a approuvé la cession à titre gratuit à la Base Nautique des Mascareignes des équipements installés sur le site, d'une valeur de plus de 683 000 €.

Cette décision vise à pérenniser les activités nautiques pour les scolaires et le grand public, ainsi que les actions de formation, de loisirs et de compétition. Elle s'inscrit dans la continuité du partenariat avec la Ville, qui avait notamment accordé une subvention d'investissement de 200 000 € en 2022.

Contact presse

Direction de la communication – Ville du Port

sabine.ponamale@ville-port.re

02 62 42 86 10